



AUGROS COSMETIC PACKAGING

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Assemblée Générale Mixte

des Actionnaires

du 3 juin 2013 à 14h30

Rapport de gestion

sur les comptes de l'exercice clos

au 31 décembre 2012

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 2 283 933 €
Siège social : ZA du Londeau, Rue de l'Expansion, CERISE, 61000 ALENCON

592 045 504 R.C.S. ALENCON

SOMMAIRE

Conseil de Surveillance, Directoire, Comité de Direction Groupe, Actionnariat	4
Rapport de gestion du Directoire	5
Comptes individuels	30
Annexe des comptes individuels	35
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes individuels	48
Comptes consolidés	50
Annexe des comptes consolidés (note sur les états financiers consolidés)	54
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	66
Rapport du Président du Conseil de Surveillance en application de l'article L.225-68 du Code de commerce	68
Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance en application de l'article L.225-68 du Code de commerce	75
Honoraires des Commissaires aux comptes	77
Attestation des Commissaires aux comptes relative au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées	78
Résolutions	81
Attestation du Président du Directoire	83

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président	M. Jacques BOURGINE
Vice Président	Mme Geneviève BOURGINE
Membres	Mme Catherine BOURGINE BOUCHER M. Tony HEUDE

DIRECTOIRE

Président	M. Didier BOURGINE
Membre	M. Claude PHILIPPON

COMITE DE DIRECTION

Président	M. Didier BOURGINE
Directeur Industriel	M. Claude PHILIPPON
Responsable financier	Mme Martine ESNAULT

ACTIONNARIAT

Famille BOURGINE	79%
Public	20%
Auto-détention	1%

AUGROS COSMETIC PACKAGING
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 2 283 933 €
Siège social : Z.A. du Londeau, Rue de l'Expansion,
CERISE, 61000 ALENCON
592 045 504 R.C.S. ALENCON

**RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET
EXTRAORDINAIRE
DU 3 JUIN 2013
*statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012***

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I) L'ACTIVITE, LES RESULTATS ET LA SITUATION FINANCIERE

A) FAITS MARQUANTS ET ACTIVITE DU GROUPE

Le Groupe est composé de la société AUGROS CP et d'une filiale américaine, AUGROS INC., dont l'activité est en sommeil depuis plusieurs années.

L'exercice 2012 a été caractérisé par une performance contrastée : croissance du secteur Packaging de Luxe d'une part et forte contraction du secteur Traitement de Surface, d'autre part. Le résultat net Consolidé a, néanmoins, été sensiblement amélioré.

Le CA 2012 est en repli de 12% par rapport à 2011. Le Pole Décor (MSV) s'est contracté sensiblement, principalement sur le segment maquillage. En revanche, Le secteur packaging de luxe est en croissance sous le double effet du dynamisme de la parfumerie de luxe sur le marché mondial, et de la performance des lignes de produit fabriquées par Augros.

B) PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2012 s'est élevé à 14.775.611 euros contre 16.796.492 euros, pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2012 s'est élevé à 604.433 euros contre 932.424 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier se solde par un résultat négatif de 67.990 euros, contre un résultat négatif de 24.512 euros, pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts s'élève pour l'exercice 2012 à 536.443 euros, contre 907.912 euros, pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel affiche un profit de 150.038 euros contre un profit de 7.476 euros l'année passée.

Le résultat net de l'exercice 2012 est de 686.481 euros contre 950.246 euros en 2011.

C) ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DES COMPTES SOCIAUX

Les principaux indicateurs financiers de la société au 31 décembre 2012 sont présentés ci-après :

(en K€)		2012	2011
Dettes à plus d'un an – moins de cinq ans		2.939	3.405
Dettes à plus de cinq ans		1.582	1.982
	Total dettes	4.521	5.387
Actif réalisable à court terme			
Stocks et encours de production		881	947
Créances		3 822	3 138
Trésorerie		499	353
	Total actif court terme	5 202	4 438
Dettes court terme			
Dette d'exploitation		4.264	3.579
Factor		3.085	2.399
	Total dettes court terme	7.349	5.978
Excédent actif réalisable/dettes court terme		-2.147	- 1.540

D) PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Nous vous demandons conformément aux articles L 225-100 et L 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe et résumés comme suit :

1) CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du Groupe est identique au chiffre d'affaires de la société mère, à savoir 14.775.611 euros.

La filiale Américaine AUGROS INC. ne dégage pas de chiffre d'affaires.

2) RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant du Groupe est de 388 K€ contre un résultat de 809 K€ pour l'exercice 2011.

3) COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net du Groupe, y compris affacturage, s'inscrit à 63 K€ contre 91 K€ au 31 décembre 2011.

La charge d'actualisation de la dette s'établit à - 429K€ contre - 355 K€ en 2011.

4) AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels ressortent en négatif sur l'exercice 2012 à -59 K€ contre -29 K€ en 2011.

5) RESULTAT NET CONSOLIDE

Compte tenu des éléments qui précèdent, le résultat net est bénéficiaire pour 551 K€ part du Groupe contre 380 K€ l'exercice précédent.

6) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Dans ce contexte, la Capacité brute d'autofinancement ressort à 357 K€ contre 948 K€ l'exercice précédent.

<i>(en K€)</i>		2012	2011
Dettes à plus d'un an – moins de cinq ans		2.613	2.904
Dettes à plus de cinq ans		1.192	1.345
	Total dettes	3.805	4.249
Actif réalisable à court terme			
Stocks et encours de production		881	947
Créances		3 822	3 138
Trésorerie		499	353
	Total actif court terme	5 202	4 438
Dettes court terme			
Dette d'exploitation		4.194	3.497
Factor		3.085	2.399
	Total dettes court terme	7.279	5.896
Excédent actif réalisable/dettes court terme		-2.077	-1.458

E) ACTIVITE DES DIFFERENTS POLES GEOGRAPHIQUES

L'activité par zone géographique du Groupe AUGROS COSMETIC PACKAGING SA pour l'exercice 2011 s'établit comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2012	% du CA	31/12/2011	% du CA
France	9.868	67	10.275	61
Export	4.908	33	6.521	39
Total	14.776	100	16.797	100

F) EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE et PERSPECTIVE d'AVENIR

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

PERSPECTIVES 2013 :

Le marché du « Luxe », a continué d'afficher une croissance rapide sur le marché mondial en 2012 et ses perspectives 2013 restent orientées à la hausse.

Le carnet de commande d'AUGROS CP est en croissance de 30% au 20 Mars 2013 par rapport au carnet à la même date l'an passé. Celui-ci consolide une croissance des deux pôles d'activité d'Augros Cosmetic Packaging. La division Packaging de luxe bénéficie de plus d'une percée commerciale sur le marché des vins et spiritueux.

Sauf retournement de tendance, le plan d'action commercial qui nous a permis de gagner de nouveaux clients en France et à l'étranger et les projets internes d'amélioration continue, nous permettent de prévoir une nouvelle croissance en 2013.

G) INVESTISSEMENTS et FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe a procédé, en 2012, aux investissements industriels minimaux nécessités par la réalisation des nouveaux contrats dans les meilleures conditions économiques possibles.

Sur le site d'Alençon, aucun investissement industriel capacitaire n'est prévu sur les deux prochaines années, seules des améliorations d'automatisation, de maîtrise des procédés et de maintenance du parc industriel seront mises en œuvre.

Sur le site du Theil, un programme échelonné sur 3 ans a été lancé en 2012. Il comprend notamment :

- Le remplacement des moyens de pulvérisation
- L'automatisation du montage des pièces
- Le développement d'outillage longue durée et chariots compatibles avec la robotisation.

H) CHANGEMENTS DE METHODES INTERVENUS DANS L'EXERCICE

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des états financiers sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Nous vous rappelons que le groupe a adopté les normes IFRS pour la première fois au 1^{er} janvier 2005.

Le périmètre détaillé du groupe figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

Les règles et méthodes comptables appliquées par le groupe sont détaillées dans les annexes aux comptes annuels.

D) INFORMATIONS SUR LES RISQUES

Risque de liquidité :

La Direction du Groupe estime que le risque de liquidité est limité. La situation financière de l'entreprise évolue favorablement au cours de l'exercice 2012.

Le principal risque concerne le règlement des échéances de passif RJ et des dettes post-RJ. Ce risque est partiellement couvert par une garantie du factor qui constitue des réserves de trésorerie lors de la présentation des créances.

Besoin en fonds de roulement :

La facturation ne subit pas de saisonnalité particulière, hormis un creux d'activité au mois d'août. Cependant, elle reste soumise aux aléas du marché qui peut engendrer d'importantes périodes d'activités sur des cycles courts.

Pour ce qui est des dépenses, la majeure partie des charges (loyers, personnel...) sont mensuelles.

Données des comptes consolidés En K€	Données 2012	Données 2011
Variation des stocks	66	71
Variation des créances d'exploitation	-684	932
Variation des dettes d'exploitation	621	-486
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	3	517

Risque de litiges :

Au 31/12/2012, il n'existe pas de litiges commerciaux pouvant être préjudiciables pour la société.

A la clôture de l'exercice, un litige prud'homale est provisionné dans les comptes pour 162K€

Risques liés à l'activité :

- Risques liés aux clients :

AUGROS veille à maintenir une diversification de sa clientèle de façon à contenir le risque de concentration sur un nombre restreint de client :

En 2012, le poids des principaux clients du groupe est le suivant :

- Le premier client du Groupe représente 21 % du CA consolidé
- Les 5 premiers clients du Groupe représentent 56 % du CA consolidé
- Les 10 premiers clients du Groupe représentent 75 % du CA consolidé
- Les 20 premiers clients du Groupe représentent 91 % du CA consolidé

Le Groupe utilise les services d'une société d'affacturage pour le recouvrement de ses créances. Par ailleurs, le fait que le Groupe travaille principalement pour des grands comptes limite les risques d'insolvabilité.

- Risques liés aux fournisseurs :

La Direction du Groupe veille à maintenir une certaine diversification de ses fournisseurs afin de se prévenir d'une éventuelle défaillance de l'un d'entre eux et de ne pas mettre en péril son cycle de production.

- Risques liés à la concurrence :

AUGROS entend renforcer ses positions concurrentielles notamment par l'automatisation de son process de production et son positionnement sur des offres à valeur ajoutées.

- Risques liés aux départs de personnes clés :

La Direction du Groupe estime que le risque de départ des personnes clés est modéré. La Direction veille à ce que les managers soient attentifs à repérer et faire évoluer les collaborateurs talentueux afin de disposer d'un vivier de managers potentiels.

- Risques liés aux marchés (taux, change, actions et crédits)

Il n'existe pas de risques significatifs en matière de taux ou de change au sein du Groupe AUGROS.

J) UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers pouvant présenter un caractère de risque qui pourraient avoir un impact sur l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes et profits. Le Groupe n'est pas exposé aux risques sur les titres de capital (actions, OPCVM, dérivés...).

K) PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2012.

Nous vous informons que la société n'ayant ni plan d'épargne ni fonds commun de placement salarial, aucun salarié ne détient directement ou indirectement d'actions de la société.

L) DELEGATION AU DIRECTOIRE DE PROCEDER A UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES ADHERENTS A UN PLAN D'EPARGNE ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de la loi n°2001-152 du 19 février 2001, ainsi qu'aux dispositions de l'ordonnance 2004-604 du 24 juin 2004, nous vous soumettons un projet de délégation de compétence au Directoire en application des articles L. 225-129-6 et L. 225-129- 2 du Code de commerce, à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne entreprise.

Ce projet de résolution est libellé comme suit :

« 1° L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire et des Commissaire aux Comptes, délègue dans le cadre de l'article L 225-129-6 du Code du commerce, au Directoire tous pouvoirs à l'effet de procéder à l'émission en une ou plusieurs fois, d'actions de la Société à souscrire en numéraire, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés adhérant à un plan d'épargne entreprise et/ou à un plan partenarial d'épargne salariale, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-18 du Code du travail.

L'Assemblée Générale fixe le plafond maximum d'augmentation de capital résultant de l'ensemble des émissions d'actions pouvant être réalisées en vertu de la présente délégation à un montant nominal de 68 518 euros soit 3 % du capital social.

2° L'Assemblée Générale décide que le prix d'émission des actions ne pourra pas être supérieur à la moyenne des cours côtés des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription ni inférieur de plus de 20% à cette moyenne ou de 30% lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan est supérieure ou égale à 10 ans, conformément à l'article L.3332-19 du Code du travail.

3° Tous pouvoirs sont donnés au Directoire à l'effet de réaliser l'augmentation ou les augmentations de capital faisant l'objet de la présente autorisation, d'en arrêter les modalités et conditions et notamment fixer le prix d'émission et de clôture des souscriptions, de constater la réalisation de l'augmentation de capital et de procéder à la modification corrélative des statuts;

d'une manière générale, le Directoire prendra toutes mesures et remplira toutes formalités nécessaires à la réalisation de ces augmentations de capital.

4° *L'autorisation ainsi conférée au Directoire est valable pour une durée de vingt six (26) mois à compter de la date de la présente assemblée. »*

Si cette délégation est adoptée, il vous sera rendu compte de l'utilisation qui en sera faite dans un rapport complémentaire dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

Conformément à la loi, vous entendrez le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur sur cette opération.

Compte tenu de la politique d'attribution gratuite d'actions engagée en faveur des salariés, il nous paraît inopportun d'engager la Société dans une augmentation de capital réservée aux salariés.

Aussi nous vous proposons de ne pas adopter cette résolution.

II. INFORMATIONS JURIDIQUES

A) GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE – LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2012

1) COMPOSITION DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

A la date d'établissement du présent rapport, les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance sont les suivants :

Organe	Nom du membre	Fonction principale exercée dans la société	Date de fin de mandat
Directoire	Didier BOURGINE	Président	30/01/2014
	Claude PHILIPPON	Membre	30/01/2014

Organe	Nom du membre	Fonction principale exercée dans la société	Date de fin de mandat
Conseil de surveillance	Jacques BOURGINE	Président	2014 AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013
	Geneviève BOURGINE	Vice-présidente	2014 AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013
	Catherine BOUCHER	Membre	2014 AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013
	Tony HEUDE	Membre	2014 AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

2) REMUNERATIONS NETTES DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les tableaux ci-dessous résument les rémunérations dues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

	Didier BOURGINE Président du Directoire	Claude PHILIPPON Membre du Directoire et Directeur d'usine
Rémunération fixe	134 000	77 985
Rémunération variable		
Jetons de présence		
Avantages en nature	10 038	1 418
TOTAL	144 038	79 403

	Jacques BOURGINE Président du Conseil de Surveillance	Geneviève BOURGINE Membre du Conseil de Surveillance	Catherine BOURGINE Membre du Conseil de Surveillance
Rémunération fixe	6 000		
Rémunération variable			
Jetons de présence		3 000	3 000
Avantages en nature			
TOTAL	6 000	3 000	3 000

Le conseil de Surveillance a réparti entre ses membres une somme globale de 6 000 euros au titre des jetons de présence alloués par l'Assemblée générale mixte du 28 juin 2012.

3) MANDAT SOCIAL - CONTRAT DE TRAVAIL

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	
	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>
Didier BOURGINE <i>Président du Directoire</i> Date début de mandat (1ère nomination <i>au sein de la société sous sa forme SADIR</i>) : 30/01/2002 Date fin mandat : 30/01/2014	X			X		X
Claude PHILIPPON <i>Membre du Directoire</i> Date début de mandat (1ère nomination) : 30/01/2008 Date fin mandat : 30/01/2014	X			X		X
Jacques BOURGINE <i>Président du Conseil de Surveillance</i> Date début de mandat (1ère nomination <i>au sein de la société sous sa forme SADIR</i>) : 30/01/2002 Date fin mandat : AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013		X		X		X
Geneviève BOURGINE <i>Vice présidente du Conseil de Surveillance</i> Date début de mandat (1ère nomination <i>au sein de la société sous sa forme SADIR</i>) : 30/01/2002 Date fin mandat : AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013		X		X		X
Catherine BOUCHER <i>Membre du Conseil de Surveillance</i> Date début de mandat (1ère nomination <i>au sein de la société sous sa forme SADIR</i>) : 30/01/2002 Date fin mandat : AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013		X		X		X
Tony HEUDE <i>Membre du Conseil de Surveillance</i> Date début de mandat (1ère nomination) : 30/05/2008 Date fin mandat : AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013		X		X		X

4) LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX AUX 31 DECEMBRE 2012

Membres des organes de direction et de surveillance de AUGROS COSMETIC PACKAGING	Autres mandats et fonctions actuellement exercés dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
Didier BOURGINE <i>Président du Directoire</i>	Pas d'autres mandats	
Jacques BOURGINE <i>Président du Conseil de Surveillance</i>	Associé gérant	PARTICIPATIONS ET FINANCIERE BOURGINE
Geneviève BOURGINE <i>Vice-Présidente du Conseil de Surveillance</i>	Associé gérant	PARTICIPATIONS ET FINANCIERE BOURGINE
Catherine BOUCHER <i>Membre du Conseil de Surveillance</i>	Pas d'autres mandats	
Tony HEUDE <i>Membre du Conseil de Surveillance</i>	Membre du Conseil de Surveillance	MICROMECHANIKES DES DAMES MARIES

Monsieur Claude Philippon, membre du Directoire de AUGROS COSMETIC PACKAGING, n'exerce pas d'autres mandats sociaux.

5) PRETS ET GARANTIES ACCORDES OU CONSTITUES EN FAVEUR DES MANDATAIRES SOCIAUX

Aucun prêt ou garantie n'a été alloué aux mandataires sociaux de la société.

6) OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUEES DURANT L'EXERCICE A CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'EMETTEUR ET TOUTE SOCIETE DU GROUPE

Aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été attribuée durant l'exercice 2012 aux mandataires sociaux que ce soit par AUGROS COSMETIC PACKAGING ou toute autre société du Groupe.

7) OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVEES DURANT L'EXERCICE A CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été levée durant l'exercice 2012 par les dirigeants mandataires sociaux.

8) ACTIONS GRATUITES ATTRIBUEES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Aucune action gratuite n'a été attribuée durant l'exercice 2012 aux mandataires sociaux.

9) HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions	
Information sur les options de souscription ou d'achat	
Date d'assemblée	03/06/2004
Date du directoire	01/07/2004
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	28 560
Les mandataires sociaux actuels :	24 081
Point de départ d'exercice des options	01/07/2008
Date d'expiration	30/06/2012
Prix d'exercice en euros (pour une option)	7,44
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2012	0
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	28 560
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	0

10) CONVENTIONS CONCLUES (ARTICLE L.225-86 DU CODE DE COMMERCE)

Lors de sa séance du 21 octobre 2012, le Conseil de surveillance a autorisé la conclusion d'une convention de compte courant d'actionnaire entre la Société et Monsieur Didier BOURGINE, actionnaire et Président du Directoire de la Société:

- ✓ Modalités : apport en compte courant de 200 000 euros par Monsieur Bourgine. Les soldes créditeurs seront productifs d'intérêts au taux de 5 % l'an.
Au 31 décembre 2012, le montant des intérêts s'élève à 2 219 €
- ✓ Durée de la convention: durée indéterminée.

B) SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Le Directoire rappelle que la société AUDITOR, commissaire aux comptes titulaire, et Monsieur Bernard GABRIELLE, commissaire aux comptes suppléant, nommés en ces qualités par l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2009, ont démissionné de leurs mandats respectifs. Ils sont respectivement remplacés par la société AUDITOR CONSEIL et Madame Annick COQUELIN DE LISLE par décision de l'assemblée générale ordinaire du 27 décembre 2012 pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014,

Le Directoire prend acte que les mandats de la société SAS EXPONENS AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Emmanuel MAUGE, commissaire aux comptes suppléant, nommés en ces qualités par l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2011, prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

C) TITRES DE LA SOCIETE ET PARTICIPATIONS

1) CAPITAL SOCIAL

A la date de publication du présent rapport de gestion, le capital social de la Société s'élève à 2 283 933 euros divisé en 1 427 458 actions de 1,6 euro de valeur nominale chacune, de même catégorie et entièrement libérées.

2) TITRES NON REPRESENTATIFS DE CAPITAL

A la date de publication du présent rapport de gestion, il n'existe aucun titre non représentatif de capital.

3) REPARTITION DU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

- La société PARTICIPATIONS ET FINANCIERE BOURGINE possède plus de la moitié du capital social et plus du tiers des droits de vote.

- M. Jacques BOURGINE possède plus du cinquième du capital social et plus du tiers des droits de vote.

4) CAPITAL SOCIAL AUTORISE MAIS NON EMIS – ENGAGEMENTS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

En application des dispositions de l'article L.225-100 du Code de commerce, l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2012 a consenti au Directoire les délégations et autorisations suivantes :

Assemblée générale du 28 juin 2012	Durée de la délégation	Plafond de l'autorisation	Date d'exercice par le Directoire
Autorisation du directoire de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes	38 mois	10 % du capital	Néant

5) EVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Le cours de bourse de l'action Augros Cosmetic Packaging, code Sicovam 6178, côtée au compartiment C de la Bourse de Paris, était au 31 décembre 2012 de 1,39 € contre 3,08 € au 31 décembre 2011.

6) PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Nous vous rappelons que la société n'ayant ni plan d'épargne ni fonds commun de placement salarial, aucun salarié ne détient de titres provenant de ce type de produit.

7) FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination	% détention	Capital	Capitaux propres	Activité
Augros Inc	100 %	439	49	Injection plastique

8) PRISES DE PARTICIPATION ET PRISES DE CONTROLE DE L'EXERCICE

Néant

D) AUTRES INFORMATIONS :

1) CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES AU SENS DE L'ARTICLE 39-4 DU CGI

Nous vous demanderons enfin de vous prononcer sur le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement que nous avons engagées au cours de l'exercice écoulé, dont le montant global s'élève à 56.648 € et correspondant à un impôt sur les sociétés de 18.883 €

2) RESULTATS - AFFECTATION

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé correspondant à la somme de + 686.481,26 de la façon suivante :

- l'intégralité au poste « report à nouveau ».

3) RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Exercice	Dividende total versé	Dividende par action	Avoir fiscal par action	Revenu réel à déclarer
2009	0	0	0	0
2010	0	0	0	0
2011	0	0	0	0

4) TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport, est joint, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	2 283 933	2 283 933	2 283 933	2 283 933	2 283 933
Nombre d'actions ordinaires	1 427 458	1 427 458	1 427 458	1 427 458	1 427 458
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre maximum d'actions à créer :					
Par convention d'obligations					
Par droit de souscription					
Opérations et résultat :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	15 807 256	10 350 518	16 780 205	16 796 492	14 775 611
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-1 829 647	-2 124 568	4 394 467	1 020 202	480 521
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-3 541 899	-1 632 082	3 416 484	950 246	686 481
Résultat distribué					
Résultat par action :					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	-1,28	-1,49	3,08	0,71	0,34
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-2,48	-1,14	2,39	0,67	0,48
Dividende attribué					
Personnel :					
Effectif des salariés en CDI	221	186	181	179	175
Montant de la masse salariale	5 357 429	4 548 346	4 795 406	4 657 658	4 253 313
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales)	1 920 325	1 236 058	1 728 983	1 792 853	1 663 523

III. INFORMATIONS NON FINANCIERES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

A) POLITIQUE DE PREVENTION DES RISQUES D'ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

La société a nommé un Responsable en charge des problèmes de sécurité environnementale et a souscrit un contrat d'assurance Responsabilité Civile pour ces risques auprès de la compagnie COVEA RISKS.

B) INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES

- Informations de nature à avoir une incidence significative sur les résultats du Groupe :

A notre connaissance, il n'existe, dans les entreprises du Groupe, aucun élément environnemental de nature à avoir une incidence significative sur les résultats du Groupe.

Toutefois, il est précisé que des investissements seront à prévoir dans les années à venir, notamment concernant le traitement des eaux sur le pôle Décor.

Sur le plan sociétal, il n'existe aucun risque de nature à avoir une incidence significative sur les résultats du Groupe.

- Informations obligatoires à renseigner :

Conformément à la loi dite Grenelle II du 12 juillet 2010 (loi n°2010-788 portant engagement national pour l'environnement, art R.225 du Code de Commerce), les sociétés cotées sur un marché réglementé ont l'obligation de fournir dans leur rapport de gestion des informations extra-financières, appelées également informations RSE pour « Responsabilité Sociale et Environnementale ».

Ces obligations ont été précisées par le décret d'application n°2012-557 du 24 avril 2012. Ce dernier distingue les informations sociales, environnementales et celles relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable.

1) Informations sociales

→ Emploi :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique 	<ul style="list-style-type: none"> - Effectif total : 176 - CDI : 175 - CDD : 1 - Répartition par sexe : 101 femmes et 75 hommes - Répartition par âge : 9 salariés ayant moins de 30 ans ; 123 salariés ayant entre 30 et 50 ans ; 44 salariés ayant plus de 50 ans. - Répartition par zone géographique : Tous les salariés sont situés en France.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les embauches et les licenciements 	<ul style="list-style-type: none"> - Embauche : 5 - Départs : 6 - Licenciements disciplinaires : 0 - Licenciements pour inaptitude : 2 - Démission : 4 - Départ en retraite : 0 - Heures supplémentaires : 216 heures
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi. 	Il n'y a pas eu de plan de cette nature sur l'exercice.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les rémunérations et leur évolution 	<p>Les rémunérations évoluent selon la grille établie par la Convention collective de la Plasturgie.</p> <p>Aucun plan d'intéressement, de participation ou plan d'épargne salariale n'est à signaler au cours de l'exercice 2012.</p> <p>L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est respectée conformément aux accords collectifs en vigueur en 2012.</p>
→ Organisation du travail :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'organisation du temps de travail 	<p>Organisation du travail du personnel administratif en journée.</p> <p>Organisation du travail du personnel de production selon un roulement de trois équipes.</p> <p>Annualisation de la durée du temps de travail sur la base de 1.607 heures pour les salariés à temps plein et exclusivement à la demande des salariés pour les salariés à temps partiel</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'absentéisme 	4.32%
→ Relations sociales :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci 	<p>Réunion mensuelle CE/DP</p> <p>Réunion d'information semestrielle avec la direction</p>

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le bilan des accords collectifs 	<p>Un nouvel accord sur l'aménagement du temps de travail a été signé en 2012 sur le site d'Alençon. Sur le site du Theil, cet accord est en cours de négociation et devrait être signé sur 2013.</p>
<p>→ Santé et sécurité :</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les conditions de santé et de sécurité au travail 	<p>Réunion trimestrielle du CHSCT sur l'ordre du jour suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Orientation du plan de sécurité, - Motivation et utilisation des EPI (équipement protection industriel)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail 	<p>Aucun accord engagé en 2012</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les accidents de travail, notamment leur taux de fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles 	<p>Site d'Alençon :</p> <p>7 accidents de travail ; taux de fréquence 73.21 ; taux de gravité 0.38 ; maladies professionnelles : 0</p> <p>Site du Theil :</p> <p>12 accidents de travail ; taux de fréquence 49.17 ; taux de gravité : 1.47 ; maladies professionnelles : 12 (tendinites, Lésion ménisque, douleurs épaules, syndrome canal carpien, sciatique par hernie discale).</p>
<p>→ Formation :</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les politiques mises en œuvre en matière de formation 	<p>Dispense d'une formation interne et externe aux salariés ayant pour objet : recyclage, secourisme, anglais, flux logistique, sage, sécurité, habilitation électrique, environnement Windows, presse.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre total d'heure de formation 	<p>408.5 heures de formation sur 2012 : anglais, habilitation électrique, caristes, caces, recyclage formation SST, sage, négociation achat, vente</p>
<p>→ Egalité de traitement :</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes 	<p>Stricte égalité appliquée poste à poste.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées 	<p>Travailleurs handicapés : 5% de l'effectif soit en emploi direct soit par le biais de sociétés extérieures.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La politique de lutte contre les discriminations 	<p>Sans objet</p>

→ Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisations Internationale du travail relatives :	
▪ Au respect de la liberté de l'association et du droit de négociation collective	Sans objet
▪ A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	Sans objet
▪ A l'élimination du travail forcé ou obligatoire	Sans objet
▪ A l'abolition effective du travail des enfants	Sans objet

2) Les informations environnementales

→ Politique générale en matière environnementale :	
▪ L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Campagne de mesure et analyse des effluents Recyclage des matières premières de molécule plastiques en interne et en externe. Recherche développement sur un nouveau vernis à fort taux sec. Diminution des rejets polluant par investissement de nouveaux matériels.
▪ Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Information dans le cadre du comité d'établissement des plans d'actions liés à la situation environnementale du site en terme d'étude technico économique et de classement ICPE
▪ Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Embauche au 1 ^{er} janvier 2011 pour le poste QHSE. Renforcement du service par une embauche en CDD sur l'exercice.
▪ Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours.	Il n'existe pas de litige en cours de ce type au sein de la société.
▪ Le montant des indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement et les actions menées en réparation de dommages causés à celui-ci	La société n'a pas été sujette à ce type de condamnation au cours de l'exercice.
→ Pollutions et gestion des déchets :	
▪ Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Engagement de l'arrêt de l'activité du décapage à la soude (prévention des risques). Lancement de nouveaux pistolets de pulvérisation (réduction des volumes de solvant)

<ul style="list-style-type: none"> Les mesures de préventions, de recyclage et d'éliminations des déchets 	Retraitement des eaux industrielles de rinçage en DIS
<ul style="list-style-type: none"> La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité 	Lancement plan COV (campagne de mesure et étude technico-économique de faisabilité du traitement).
→ Utilisation durable des ressources :	
<ul style="list-style-type: none"> La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales 	Réduction de consommation d'eau de 50% en liaison avec l'arrêt de décapage interne.
<ul style="list-style-type: none"> La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation 	Lancement de nouveaux pistolets de pulvérisation basse pression (réduction du volume des solvants)
<ul style="list-style-type: none"> La consommation d'énergie et les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables 	Projet d'investissement de nouveaux systèmes de cuisson UV HF sur 2013/2015
<ul style="list-style-type: none"> L'utilisation des sols 	Néant.
→ Changement climatique :	
<ul style="list-style-type: none"> Les rejets de gaz à effet de serre 	Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> L'adaptation aux conséquences du changement climatique 	Sans objet
→ Protection de la biodiversité :	
<ul style="list-style-type: none"> Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité 	Développement du retraitement des déchets par un Centre agréé.

3) Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

→ Impact territorial, économique et social de l'activité de la société :	
<ul style="list-style-type: none"> En matière d'emploi et de développement régional 	La société AUGROS est un acteur économique régional important.
<ul style="list-style-type: none"> Sur les populations riveraines ou locales 	Les effectifs d'AUGROS sont principalement issus de la population locale.
→ Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines :	
<ul style="list-style-type: none"> Les conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations 	Occasionnelles
<ul style="list-style-type: none"> Les actions de partenariat ou de mécénat 	Convention d'étude et de stage avec une université.
→ Sous-traitance des fournisseurs :	
<ul style="list-style-type: none"> La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux 	Discrimination positive pour un périmètre régional à égale performance.
<ul style="list-style-type: none"> L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale 	Considération constante en complément de l'approche économique.

→ Loyauté des pratiques :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les actions engagées pour prévenir la corruption 	Procédures de décision collégiale et visa multiples
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs 	Mise en place de contrôle de conformité avec la réglementation.
→ Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme : Néant.	

C) INFORMATIONS PROCEDURES LEGALES

A notre connaissance, il n'existe, dans les entreprises du Groupe, aucune procédure légale et événement extraordinaire. Nous n'avons pas connaissance à ce jour de litiges ou arbitrages susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe.

D) OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L 2323-8 du Code du travail.

E) DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Les salariés de l'entreprise bénéficient d'un droit individuel à la formation, conformément à la Législation en vigueur et ont été informés individuellement par l'entreprise des modalités relatives à l'utilisation de ce droit.

F) INFORMATION LIEES A L'EFFECTIF

Au 31 décembre 2012, les effectifs se répartissent comme suit :

France	175
USA	0

G) INFORMATIONS CONCERNANT LES DISPOSITIONS DE LA LME RELATIVES À L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT (DÉCRET 2008-1492)

En application de l'article D.441-4 du code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition du solde des dettes fournisseurs au titre des deux derniers exercices, par date d'échéance.

Etat des dettes Fournisseurs au 31.12.2011 (en K€)					
	Montant brut (hors FNP)	Montant échu	Montant à échoir		
			A 30 jours au plus	A 60 jours au plus	A plus de 60 jours
Fournisseurs	1.139	386	122	631	
Etat des dettes Fournisseurs au 31.12.2012 (en K€)					
	Montant brut (hors FNP)	Montant échu	Montant à échoir		
			A 30 jours au plus	A 60 jours au plus	A plus de 60 jours
Fournisseurs	1.283	190	631	277	185

H) HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant HT des honoraires des commissariats aux comptes s'élève à :

- cabinet AUDITOR : 27 K€
- cabinet EXPONENS : 27 K€

Il n'y a pas eu de prestation d'expert indépendant effectuée à la demande des Commissaires aux Comptes et de leur réseau dans le cadre de leur mission.

D) CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS VISES AUX ARTICLES L.225-86 et L.225-90 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition le rapport de vos Commissaires aux comptes. sur les conventions et engagements réglementés.

Vous trouverez dans les annexes toutes explications complémentaires.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leurs rapports, l'accomplissement de leur mission.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Alençon,
Le 29 mars 2013

LE DIRECTOIRE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. Dupont', written over the text 'LE DIRECTOIRE'.

ANNEXES

ANNEXE 1

TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

ANNEXE 2

BILAN

ANNEXE 3

COMPTES DE RESULTAT

ANNEXE 4

BILAN CONSOLIDE

ANNEXE 5

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDE

Comptes sociaux au 31 décembre 2012

I. - Bilan

(En euros)

Actif	31/12/2012			31/12/2011
	Brut	Amortissements dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	263 928	184 972	78 956	88 349
Fonds commercial (1)	445 239	201 321	243 918	243 918
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions	179 315	153 808	25 507	27 221
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 828 507	4 224 616	603 890	682 679
Autres immobilisations corporelles	1 933 714	1 770 289	163 425	154 887
Immobilisations corporelles en cours	205 840		205 840	91 937
Avances et acomptes	6 874		6 874	4 054
Immobilisations financières (2) :				
Participations	2 318 673	2 269 538	49 135	54 348
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	205 438		205 438	204 718
	10 387 527	8 804 544	1 582 983	1 552 113

Actif	31/12/2012			31/12/2011
	Brut	Amortissements dépréciations	Net	Net
Actif circulant :				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	677 473	126 239	551 234	591 855
En-cours de production (biens et services)	912 807	612 844	299 963	288 235
Produits intermédiaires et finis	317 905	288 581	29 324	66 695
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3) :				
Clients et comptes rattachés	3 182 990	34 722	3 148 268	2 694 257
Autres créances	1 048 481	382 769	665 712	437 541
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	353 190	336 621	16 569	36 714
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	498 998		498 998	353 100
Charges constatées d'avance (3)	8 274		8 274	6 070
	7 000 119	1 781 777	5 218 343	4 474 466
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	17 387 646	10 586 320	6 801 326	6 026 579
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif	31/12/2012	31/12/2011
Capitaux propres		
Capital	2 283 933	2 283 933
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 959 091	3 959 091
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	221 391	221 391
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-12 403 728	-13 353 974
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	686 481	950 246
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	-5 252 832	-5 939 313
Provisions :		
Provisions pour risques	162 341	580 649
Provisions pour charges	20 000	20 000
	182 341	600 649
Dettes (1) :		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 445	1 243
Emprunts et dettes financières (3)	5 640 199	6 322 796
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 525 794	1 240 647
Dettes fiscales et sociales	1 399 103	1 376 397
Dettes sur immobilisations	48 767	
Autres dettes	3 254 703	2 423 504
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion passif	1 805	656
	11 871 816	11 365 242
Total passif	6 801 326	6 026 579
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 520 946	5 386 788
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 350 872	5 978 454
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	1 445	1 243
(3) Dont emprunts participatifs		

II. - Compte de résultat

(En euros)

	31/12/2012			31/12/2011
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	9 362 664	4 892 568	14 255 232	16 657 738
Production vendue (services)	505 352	15 027	520 379	138 755
Chiffres d'affaires net	9 868 017	4 907 595	14 775 611	16 796 492
Production stockée			-32 821	66 263
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 831	8 976
Reprises sur provisions et transfert de charges			28 069	49 522
Autres produits				
			14 773 690	16 921 254
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 177 108	3 428 882
Variation de stocks			32 841	114 189
Autres achats et charges externes (a)			4 482 442	5 341 975
Impôt, taxes et versements assimilés			348 678	391 489
Salaires et traitements			4 253 313	4 657 658
Charges sociales			1 663 523	1 792 853
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			186 388	193 154
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotation aux dépréciations			9 995	55 170
Sur risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			14 970	13 460
			14 169 258	15 988 830
Résultat d'exploitation			604 433	932 424

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers :		
De participations (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés	12 864	14 869
Reprises sur dépréciations et provisions et transfert de charges	0	44 104
Différences positives de change	7 565	36 745
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	20 429	95 717
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	25 358	30 396
Intérêts et charges assimilées	63 061	86 762
Différences négatives de change		3 071
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	88 419	120 230
Résultat financier	-67 990	-24 512
Résultat courant avant impôts	536 443	907 912
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	266 900	242 590
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	418 308	154 892
	685 208	397 482
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	535 170	326 411
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		63 595
	535 170	390 006
Résultat exceptionnel	150 038	7 476
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		-34 858
Total des produits	15 479 327	17 414 453
Total des charges	14 792 846	16 464 208
Bénéfice ou perte	686 481	950 246
(a) Y compris :		
Redevances de crédit bail mobilier	0	66 822
Redevances de crédit bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

III. – Annexe des comptes individuels

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont le total est de 6 801 326 € et au compte de résultat de l'exercice, dégagant un bénéfice de 686 481 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2012. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes ont été arrêtés le 29/03/2013 par le Directoire.

Faits caractéristiques de l'exercice

Activité de l'exercice :

L'exercice 2012 constitue une nouvelle année profitable pour la société mais avec un résultat d'exploitation de 604 K€ en baisse par rapport à 2011 qui présentait un résultat d'exploitation de 932 K€.

Le CA 2012 est en repli de 12% par rapport à 2011. Le Pole Décor (MSV) s'est contracté sensiblement, principalement sur le segment maquillage. En revanche, Le secteur packaging de luxe est en croissance sous le double effet du dynamisme de la parfumerie de luxe sur le marché mondial, et de la performance des lignes de produit fabriquées par Augros.

Perspectives 2013

Le marché du « Luxe », a continué d'afficher une croissance rapide sur le marché mondial en 2012 et ses perspectives 2013 restent orientées à la hausse.

Le carnet de commande d'AUGROS CP est en croissance de 30% au 20 Mars 2013 par rapport au carnet à la même date l'an passé. Celui-ci consolide une croissance des deux pôles d'activité d'Augros Cosmetic Packaging. La division Packaging de luxe bénéficie de plus d'une percée commerciale sur le marché des vins et spiritueux.

Sauf retournement de tendance, le plan d'action commercial qui nous a permis de gagner de nouveaux clients en France et à l'étranger et les projets internes d'amélioration continue, nous permettent de prévoir une nouvelle croissance en 2013.

Règles et méthodes comptables

1. Principes comptables et méthodes d'évaluation – Les comptes individuels au 31 décembre 2012 sont établis en Euros et présentés conformément aux règles et principes comptables français actuellement en vigueur. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (CRC-99-03). La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Changement de méthode d'évaluation – Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. Changement de méthode de présentation – Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. Immobilisations incorporelles – Seuls les frais de développement sont inscrits au bilan lorsqu'ils se rapportent à la création et au développement de nouveaux procédés de fabrication destinés à favoriser l'émergence de nouveaux produits. Ces frais ne sont activés que pour autant qu'ils se composent de coûts directs et qu'ils soient individualisés et imputables à une production dont la rentabilité future est raisonnablement estimée.

Les brevets industriels figurant à l'actif font tous l'objet d'une protection juridique, et sont tous exploités, générant chiffre d'affaires et marge, ils sont amortis de façon linéaire sur une durée de 5 ans.

Les fonds de commerce sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition. Ces éléments ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel. De façon générale, la valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Tous les fonds de commerce sont intégralement provisionnés hormis celui de l'établissement d'Alençon qui n'est pas provisionné du fait des potentiels de contribution aux résultats futurs.

5. Immobilisations corporelles – La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, hors frais d'acquisitions. Les amortissements pour dépréciations sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

Catégorie	Durée
Constructions	20 ans
Agencements, aménagements	3 à 10 ans
Matériel industriel	5 à 10 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

6. Immobilisations financières – Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur valeur historique (d'acquisition ou d'apport). Les immobilisations financières se composent des titres de participation des filiales, de créances rattachées à ces participations et des dépôts et cautionnements versés.

A la clôture de l'exercice, cette valeur est comparée à la valeur d'utilité tenant compte de la quote-part d'actif net majoré des plus-values latentes, et de la tendance des résultats ainsi que de l'intérêt économique des sociétés pour le groupe. L'écart défavorable fait l'objet de provisions pour dépréciation.

7. Stocks – La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme annoncé.

8. Titres de placement – En matière de valeurs mobilières de placement, la valeur d'inventaire est déterminée différemment selon qu'il s'agisse de titres cotés ou non cotés :

Les titres cotés sont appréciés à la date de clôture en fonction du cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice.

Les titres non cotés sont appréciés en fonction de la situation patrimoniale et de la valeur de rendement à court terme des sociétés concernées. Au 31 décembre 2012, le groupe ne possède pas de placement de société non cotée. Les titres de sociétés cotées détenus sont ses propres titres et à la clôture, la valeur historique (valeur d'acquisition) est comparée au cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture.

9. Créances clients et autres créances – Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

10. Transactions en devises – Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération (taux de change mensuel standard, basé sur les cours observés à la fin du mois précédent, ou bien sur le taux de conversion connu lorsqu'il existe une couverture de change).

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de cette actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan au sein du poste « Ecart de conversion », lorsqu'il s'agit de monnaies exclues de la zone Euro. Les pertes latentes de change, non compensées, font l'objet d'une provision pour risques.

11. Stock-options et bons de souscriptions – L'Assemblée Générale du 10 novembre 1997 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un délai de cinq ans commençant le 15 janvier 1998, des options donnant droit à la souscription d'actions.

Le Directoire, en date du 1er juillet 2004 a octroyé, suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2004, 28 560 stocks options supplémentaires à des cadres dirigeants du Groupe Augros Cosmetic Packaging. Aucune option n'a été exercée au 31 décembre 2012.

12. Crédit d'impôt recherche – Aucun crédit d'impôt recherche n'a été constaté dans les comptes de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

13. Indemnités de fin de carrière – Le montant mentionné en hors bilan pour un montant de 811K€ a été déterminé sur la base des hypothèses suivantes :

- utilisation de la méthode rétrospective des unités de crédits projetées ;
- taux d'actualisation : 1.98% ;
- taux annuel de progression des salaires : 0,50% ;
- taux annuel de turn-over : 10% jusqu'à 49 ans, 0% au-delà ;
- taux de charges sociales : 40%
- table de mortalité : TF 00-02 ;
- âge de départ à la retraite : 65 ans.

14. Impôt sur les résultats – L'impôt sur le résultat est déterminé sur la base du résultat unique de la société.

15. Eléments concernant les entreprises liées – Au cours de l'exercice 2012, la société n'a eu de transactions qu'avec la filiale AUGROS INC (sans activité depuis 2006) pour des montants non significatifs.

16. Sûretés réelles - Cautions sur locations immobilières :

	Montant
Etablissement Alençon : bail ferme 10 ans échéance 19/12/14	892 K€ TTC
Etablissement Le Theil : bail ferme 11 ans et 11 mois échéance 26/05/14	616 K€ TTC

17. Situation fiscale latente :

(En K€)	31/12/2012
Crédit à imputer	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	15 554 K€
Moins-values à long terme	
Différences temporaires	
Allègements de la dette future d'impôt	450 K€
Total	16 005 K€

18. Composition du capital social

Catégorie de titres	Nombres de titres			Valeur nominale
	A clôture exercice	Créés pendant exercice	Remboursés pendant exercice	
Actions ordinaires (1)	1 427 458			1,6 €

(1) Dont 11 920 actions propres détenues par la société (valeur nette 17 K€)

19. Variation des capitaux propres

En K€	Montant
Capitaux propres à l'ouverture	-5 939 K€
Résultat de l'exercice	686 K€
Capitaux propres à la clôture	-5 253 K€

20. Provisions pour risques et charges – Une provision totale de 182K€ a été constituée antérieurement à l'exercice pour couvrir les litiges en cours et les dépenses liées à la liquidation d'Augros INC.

21. Ventilation du chiffre d'affaires. – Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante

Nature du chiffre d'affaires (en K€)	Montants	Pourcentage
Conception et production d'emballages	14 776 K€	100%

22. Détail du résultat financier (en K€) :

	2 012
Autres produits financiers	13
Reprises sur provision	0
Différences de change	8
Total des produits financiers	21
Intérêts et charges assimilées	63
Dotations financières aux amortissements et provisions	25
Différences négatives de change	
Total des charges financières	88
Résultat financier	-68

23. Détail du résultat exceptionnel (en K€) :

	2 012	
Produits exceptionnels de gestion (1)	267	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprise sur provisions et transfert de charges (2)	418	
Total des produits exceptionnels	685	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (3)	535	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	535	
Résultat exceptionnel	150	
<i>Dont :</i>	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
(1) Produits sur abandons de créances		120
(1) Régularisations de tiers		147
(2) Reprise de provision sur litiges divers		418
(3) Charges sur litiges divers	427	
(3) Charges exceptionnelles diverses	108	

24. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	15	
Agents de maîtrise et techniciens	24	
Employés/ouvriers	141	

25. Liste des filiales et participations :

(En milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations				
1 - Filiales (plus de 50% du capital détenu)				
AUGROS INC	439	49	100%	-4
2 - Participations (de 10% à 50% du capital détenu)				
B - Renseignements globaux sur les autres filiales et participations				
1- Filiales non reprises en A :				
a) françaises				
b) étrangères				
2- Participations non reprises en A :				
a) françaises				
b) étrangères				

Immobilisations.

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles :			
Frais d'établissement et de développement- Total I			
Autres postes d'immobilisations incorporelles - Total II	696 958		12 209
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre	179 315		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 786 492		42 015
Installations générales , agencements et aménagements divers	1 606 020		50 176
Matériel de transport	1 248		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	275 641		630
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	91 937		169 474
Avances et acomptes	4 054		2 820
Total III	6 944 707	0	265 115
Immobilisations financières :			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 318 673		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	204 718		720
Total IV	2 523 392	0	720
Total général (I+II+III+IV)	10 165 056	0	278 044

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			709 167	
Immobilisations corporelles :				
Terrains			179 315	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagement des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			4 828 507	
Installations générales, agencements, et aménagement divers			1 656 195	
Matériel de transport			1 248	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			276 269	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		55 571	205 841	
Avances et acomptes			6 874	
Total (III)	0	55 571	7 154 249	0
Immobilisations financières :				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			2 318 673	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			205 438	
Total (IV)	0	0	2 524 111	0
Total général (I+II+III+IV)	0	55 571	10 387 527	0

Amortissements.

Cadre A - Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties/reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement et de développement				
Total I	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles				
Total II	163 370	21 602	0	184 972
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions sur sol propre	152 094	1 714		153 808
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 103 812	120 805		4 224 617
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	1 248	37 418		1 496 976
Matériel de bureau et informatique, mobilier	267 216	4 849		272 065
Emballages récupérables et divers				
Total III	5 983 928	164 786	0	6 148 714
Total général (I+II+III)	6 147 298	186 388	0	6 333 686

Provisions.

	Montant au début d'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Montants utilisés	Montants non utilisés	
Provisions réglementées:					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger avant 01/02/92					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger après 01/02/92					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I					
Provisions pour risques et charges :					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provision pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges	600 649		418 308		182 341
Total II	600 649		418 308		182 341
Dépréciations :					
Dépréciations immobilisations incorporelles	201 321				201 321
Dépréciations immobilisations corporelles					
Dépréciations titres mis en équivalence	2 264 325	5 213			2 269 538
Dépréciation autres immobilisations financières					
Dépréciation stocks et en-cours	1 027 062	9 995		9 393	1 027 664
Dépréciations comptes clients	34 722				34 722
Autres dépréciations	699 246	20 145			719 391
Total III	4 226 675	35 353		9 393	4 252 636
Total général (I+II+III)	4 827 325	35 353	418 308	9 393	4 434 977
Dont dotations et reprise :					
D'exploitation		9 995		9 393	
Financière		25 358			
Exceptionnelles			418 308		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice					

Créances et dettes.

Cadre A - Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	205 438		205 438
De l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	40 574		40 574
Autres créances clients	3 142 417	3 142 417	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	906	906	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	3 616	3 616	
Taxe sur la valeur ajoutée	87 834	87 834	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteur divers	956 126	621 303	334 823
Charges constatées d'avance	8 274	8 274	
Total	4 445 184	3 864 350	580 835
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consenties aux associés			

Cadre B - Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1) :				
A un an maximum à l'origine	1 445	1 445		
A plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	5 382 444	861 499	2 938 782	1 582 164
Fournisseurs et comptes rattachés	1 525 794	1 525 794		
Personnel et comptes rattachés	364 461	364 461		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	646 052	646 052		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	73 203	73 203		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	315 387	315 387		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 767	48 767		
Groupe et associés (2)	257 755	257 755		
Autres dettes	3 254 703	3 254 703		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	11 870 011	7 349 067	2 938 782	1 582 164
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	217 109			
(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés	202 219			

Produits à recevoir et charges à payer.

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2012	31/12/2011
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		52 615
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	0	52 615

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	243 395	100 890
Dettes fiscales et sociales	765 407	793 074
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 767	
Autres dettes	172 076	24 500
Total	1 229 645	918 464

Produits et charges constatés d'avance.

Produits constatés d'avance	31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation (plus-value sur lease-back)		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	0	0

Charges constatées d'avance	31/12/2012	31/12/2011
Charges d'exploitation	8 274	6 070
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	8 274	6 070

IV. – Affectation du résultat.

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2012.

Deuxième résolution. — L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice soit 686 481.26 € au poste Report à nouveau. En application des dispositions légales, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

V. – Résultat des cinq derniers exercices.

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	2 283 933	2 283 933	2 283 933	2 283 933	2 283 933
Nombre d'actions ordinaires	1 427 458	1 427 458	1 427 458	1 427 458	1 427 458
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre maximum d'actions à créer :					
Par convention d'obligations					
Par droit de souscription					
Opérations et résultat :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	15 807 256	10 350 518	16 780 205	16 796 492	14 775 611
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-1 829 647	-2 124 568	4 394 467	1 020 202	480 521
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-3 541 899	-1 632 082	3 416 484	950 246	686 481
Résultat distribué					
Résultat par action :					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	-1,28	-1,49	3,08	0,71	0,34
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-2,48	-1,14	2,39	0,67	0,48
Dividende attribué					
Personnel :					
Effectif des salariés en CDI	221	186	181	179	175
Montant de la masse salariale	5 357 429	4 548 346	4 795 406	4 657 658	4 253 313
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales)	1 920 325	1 236 058	1 728 983	1 792 853	1 663 523

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Société anonyme au capital de 2 283 933 euros

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

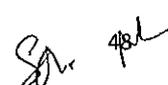
- le contrôle des comptes annuels de la société **AUGROS COSMETIC PACKAGING SA** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les contrôles réalisés sur la quantification et la valorisation des stocks ont consisté, notamment à participer à l'inventaire physique et à apprécier les éléments retenus dans la formation du prix de revient. La méthode de valorisation a été validée.
- Dans le cadre de la continuité d'exploitation, nous avons analysé le plan d'affaires établi par la direction. Nous nous sommes assurés de la cohérence des informations transmises à partir de l'appréciation par la direction de sa situation économique et financière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 16 avril 2013

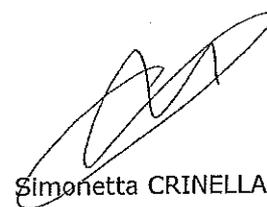
Les commissaires aux comptes

EXPONENS Audit



Nathalie LUTZ
Associée

AUDITOR CONSEIL



Simonetta CRINELLA
Associée

Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2012

I. Bilan consolidé. (En milliers d'euros)

Actif	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Actif non courant		3 163	2 651
Immobilisations incorporelles	(Note 4.1.1)	323	332
Ecart d'acquisition			
Immobilisations corporelles	(Note 4.1.2)	1 942	2 114
Actifs financiers non courants	(Note 4.1.3)	205	205
Impôts différés actifs	(Note 4.1.4)	693	
Actifs des activités destinées à être cédées			
Actif courant		5 202	4 438
Stocks	(Note 4.2.1)	881	947
Clients et autres débiteurs	(Note 4.2.2)	3 731	3 019
Impôts exigibles	(Note 4.2.3)	91	119
Actifs financiers courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(Note 4.2.4)	499	353
Total actif		8 365	7 089

Passif	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Capitaux propres		-3 713	-4 263
Capital émis		2 284	2 284
Primes d'émission		3 959	3 959
Autres titres d'autocontrôle		-37	-18
Réserves		-10 470	-10 867
Résultats de l'exercice		551	380
Intérêts minoritaires			
Passif non courant		4 799	5 456
Dettes financières (part à plus d'un an)	(Note 4.3.1)	3 805	4 249
Impôts différés passifs			
Provisions	(Note 4.3.2)	993	1 207
Autres passifs non courants			
Passifs des activités destinées à être cédées			
Passif courant		7 279	5 896
Dettes financières (part à moins d'un an)	(Note 4.3.1)	4 129	3 248
Impôts courants		389	443
Fournisseurs et autres créditeurs		2 761	2 205
Provisions			
Autres passifs courants			
Total passif		8 365	7 089

II. Compte de résultat consolidé.

(En milliers d'euros)

(En milliers d'euros)	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires	(Note 4.4.1)	14 776	16 796
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-4 797	-5 237
Variation des stocks de production		-33	66
Charges de personnel		-5 917	-6 451
Charges externes		-2 895	-3 562
Impôts et taxes		-349	-391
Dotations nettes aux amortissements		-403	-441
Dotations nettes aux provisions		-1	-17
Autres produits et charges d'exploitation		7	45
Résultat opérationnel courant		388	809
Autres produits et charges opérationnels	(Note 4.5)	-59	-29
Résultat opérationnel		329	780
Résultat financier	(Note 4.6)	-471	-396
Charges d'impôts		693	-4
Provision écart acquisition			
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		551	380
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net de l'exercice		551	380
Part du groupe		551	380
Part des intérêts minoritaires			
Résultat par action (part du groupe)		0,39	0,27
Résultat dilué par action (part du groupe)		0,38	0,26

III. Tableau de flux consolidé.
(En milliers d'euros)

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net des sociétés intégrées	551	380
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- amortissements et provisions nets des reprises	190	333
- impôts différés		
- actualisation passif RJ /CCSF (effet taux + effet durée)	429	355
- abandons de créances RJ / CCSF / bailleur	-120	-120
- Impôts différés actifs	-693	
- étalement PCA sur lease-back		
- plus-values de cessions nettes d'impôts		
Marge brute d'autofinancement	357	948
- Variation des stocks et en cours	66	71
- Variation des créances liées à l'activité	-684	932
- Variation des dettes liées à l'activité	621	-486
<i>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</i>	<i>3</i>	<i>517</i>
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	360	1 465
- Acquisition d'immobilisations	-222	-225
- Cessions d'immobilisations		
- Variations des autres immobilisations financières	-1	9
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-222	-215
- Augmentation de capital en numéraire		
- Variation emprunts et dettes financières	-677	-1 032
- Variation dette Factor	685	-30
- Variations des autres financements		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	9	-1 062
Variation nette de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	146	188
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	352	163
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	498	352

IV. Variation des capitaux propres.

(En milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecarts de conv. / rééval.	Titres d'autocontrôle	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2009	2 284	3 959	-11 306	-1 813		-7	-6 883
Variation de capital							
Variation de périmètre							
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle							
Affectation résultat			-1 810	1 813		-3	
Résultat consolidé de l'exercice				2 236			2 236
Distributions effectuées par l'entreprise consolidante							
Variation des écarts de conversion			5				5
Correction d'erreurs							
Imputation de l'écart d'acquisition sur les capitaux propres							
Autres mouvements							
Situation au 31 décembre 2010	2 284	3 959	-13 112	2 236		-10	-4 642
Variation de capital							
Variation de périmètre							
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle							
Affectation résultat			2 245	-2 236		-9	1
Résultat consolidé de l'exercice				380			380
Distributions effectuées par l'entreprise consolidante							
Variation des écarts de conversion			1				1
Correction d'erreurs							
Imputation de l'écart d'acquisition sur les capitaux propres							
Autres mouvements			-1				-1
Situation au 31 décembre 2011	2 284	3 959	-10 868	380		-18	-4 263
Variation de capital							
Variation de périmètre							
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle							
Affectation résultat			398	-380		-18	
Résultat consolidé de l'exercice				551			551
Distributions effectuées par l'entreprise consolidante							
Variation des écarts de conversion			-1				-1
Correction d'erreurs							
Imputation de l'écart d'acquisition sur les capitaux propres							
Autres mouvements							
Situation au 31 décembre 2012	2 284	3 959	-10 471	551		-36	-3 713

V. Notes sur les états financiers consolidés.

(tous les montants indiqués dans les notes qui suivent sont en milliers d'euros.)

Faits caractéristiques de l'exercice

Activité de l'exercice :

L'exercice 2012 constitue une nouvelle année profitable pour la société mais avec un résultat opérationnel courant de 388 K€ en baisse par rapport à 2011 qui présentait un résultat opérationnel courant de 809 K€.

Le CA 2012 est en repli de 12% par rapport à 2011. Le Pole Décor (MSV) s'est contracté sensiblement, principalement sur le segment maquillage. En revanche, Le secteur packaging de luxe est en croissance sous le double effet du dynamisme de la parfumerie de luxe sur le marché mondial, et de la performance des lignes de produit fabriquées par Augros.

Perspectives 2013

Le marché du « Luxe », a continué d'afficher une croissance rapide sur le marché mondial en 2012 et ses perspectives 2013 restent orientées à la hausse.

Le carnet de commande d'AUGROS CP est en croissance de 30% au 20 Mars 2013 par rapport au carnet à la même date l'an passé. Celui-ci consolide une croissance des deux pôles d'activité d'Augros Cosmetic Packaging. La division Packaging de luxe bénéficie de plus d'une percée commerciale sur le marché des vins et spiritueux.

Sauf retournement de tendance, le plan d'action commercial qui nous a permis de gagner de nouveaux clients en France et à l'étranger et les projets internes d'amélioration continue, nous permettent de prévoir une nouvelle croissance en 2013.

1. Modalités de consolidation.

1.1. Principes et modalités de consolidation. — Les comptes consolidés du groupe établis au 31 décembre 2012 ont été établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB. Ces normes sont constituées des IFRS, des IAS ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'union européenne. Les normes et interprétations adoptées par l'IASB et l'IFRIC mais non encore adoptées au 31 décembre 2012 par l'Union européenne n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

1.2. Traitement de l'écart d'acquisition. — Les écarts d'acquisition inscrits à l'actif du bilan consolidé sont égaux à la différence positive, constatée lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des actions détenues et la quote-part correspondante des ses capitaux propres retraités à leur juste valeur. Des tests de valeurs sont pratiqués tous les ans, et éventuellement plus fréquemment en cas d'indice de perte de valeur. Le cas échéant une dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable déterminée est inférieure à la valeur nette comptable. Ils ont une valeur nulle dans les comptes au 31 décembre 2012.

1.3. Intérêts minoritaires. — Il n'existe plus d'intérêt minoritaire depuis le 30 juin 2006.

1.4. Dividendes. — Les dividendes versés par une société consolidée à une autre société consolidée sont éliminés pour la détermination du résultat net du Groupe. Aucun dividende n'a été versé au cours de l'exercice 2012.

1.5. Comptes et opérations réciproques. — Les opérations intra-Groupe de même que les soldes comptables intra-Groupe et tout gain latent ou réalisé lors d'opérations intra-Groupe sont éliminés lors du processus de consolidation.

1.6. Méthode de conversion. — L'euro est la monnaie de fonctionnement et la monnaie de présentation des comptes employée par Augros CP et sa filiale.

1.7. Méthodes et critères de consolidation. — La société-mère exerce un contrôle exclusif sur l'ensemble des sociétés du Groupe Augros Cosmetic Packaging. La méthode d'intégration globale consiste à reprendre intégralement tous les postes du bilan et du compte de résultat des sociétés consolidées (après les éventuels retraitements de consolidation et l'élimination des opérations et comptes réciproques) et à répartir les capitaux propres et le résultat entre Augros CP et les autres actionnaires ou intérêts minoritaires. Toutes les entreprises consolidées ont clôturé leurs comptes individuels au 31 décembre 2012.

2. Périmètre de consolidation.

Sociétés	Pays	Nombre d'actions	Pourcentage contrôle	Méthode
Augros Cosmetic Packaging	France	1 427 458	Mère	
Augros Inc.	Etats-Unis	2 600	100%	IG

IG : intégration globale

3. Principes comptables et méthodes d'évaluation.

3.1 Immobilisations incorporelles — Les dépenses de recherche effectuées en vue d'acquérir des connaissances techniques sont comptabilisées directement en charges dans le compte de résultat. Les frais de développement ne sont inscrits au bilan que lorsqu'ils se rapportent à la mise au point de nouveaux procédés de fabrication destinés à favoriser l'émergence de nouveaux produits ou à des études de R&D appliquée à des technologies non encore maîtrisées qui intéressent tout particulièrement nos clients : les débouchés commerciaux sont quasi garantis en cas de réussite dans la mise au point technique. Ces frais ne sont activés que pour autant qu'ils se composent de coûts directs et qu'ils soient individualisés et imputables à des applications dont la rentabilité future est raisonnablement estimée. Ces frais sont amortis de façon linéaire sur une durée de 5 ans. Les brevets industriels figurant à l'actif font tous l'objet d'une protection juridique, et sont tous exploités, générant chiffre d'affaires et marge commerciale, ils sont amortis de façon linéaire sur une durée de 5 ans. Les fonds de commerce qui représentent un goodwill sont inscrits à l'actif du bilan consolidé pour leur coût historique. Ces éléments ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel. De façon générale, la valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

3.2 Immobilisations corporelles — Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction de l'amortissement cumulé et d'une éventuelle dépréciation pour perte de valeur. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire, basée sur la durée normale d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

Catégorie	Durée
Constructions	20 ans
Agencements, aménagements	3 à 10 ans
Matériel industriel	5 à 10 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

3.3. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé. — Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Compte tenu de la structure actuelle de l'entreprise après les opérations de restructuration

opérées en 2006, l'unique entité légale AUGROS COSMETIC PACKAGING, constituée par deux établissements complémentaires, représente une seule et même UGT. Néanmoins, un amortissement exceptionnel peut être pratiqué sur des immobilisations identifiées n'ayant plus un taux d'utilisation et/ou de production suffisant.

3.4. Crédit-bail et contrats de locations financement. — Les contrats de crédit-bail mobiliers et assimilés sont retraités dans les comptes consolidés. Les contrats de locations financement ont fait l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés depuis 2004.

Les biens ainsi financés figurent à l'actif du bilan dans les comptes d'immobilisation et la dette correspondante est inscrite au passif dans les dettes auprès des établissements de crédit.

La redevance de la période est reclassée en amortissement, sur la base de durée de vie des immobilisations de même catégorie, pour sa part « Capital » et en charge financière pour sa part « Intérêts ».

3.5. Titres de placement. — Le groupe possède des titres de placement retenus pour leur valeur historique. Les autres titres détenus par le groupe sont les actions propres portées en réduction des réserves.

3.6. Autres immobilisations financières. — Ce poste comprend pour l'essentiel des dépôts et cautionnements versés et des prêts. Si leur recouvrement s'avérait douteux, une dépréciation serait constatée.

3.7. Valeurs d'exploitation.

Stocks. — S'agissant de produits spécifiques réalisés sur devis, les produits finis et semi-finis sont valorisés, soit au coût de revient réel de production lorsqu'il peut être calculé avec fiabilité, soit à un pourcentage du prix de vente lorsque les outils de suivi ne permettent pas d'appréhender les coûts de revient réels avec une précision suffisante. Lorsque la société fabrique des produits non spécifiques (cas exceptionnel), une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation de ces stocks est inférieure à leur valeur comptable.

Les stocks de matières premières sont évalués, selon la méthode FIFO, à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat de ces matières et les frais accessoires d'achat.

Créances et dettes en monnaies étrangères. — Les écarts de conversion figurant dans les comptes individuels des entreprises concernées sont inscrits en résultat consolidé.

Conversion des comptes annuels libellés en monnaie étrangère. — Les comptes de la filiale américaine consolidée Augros INC sont convertis en Euros selon la méthode du cours de clôture pour les postes du bilan et du cours moyen pour les postes du compte de résultat.

Transactions en devises. — Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération (taux de change mensuel standard, basé sur les cours observés à la fin du mois précédent, ou bien sur le taux de conversion connu lorsqu'il existe une couverture de change).

Dettes financières. — En application des normes IFRS (IAS 32), les provisions pour risques et charges et les dettes bénéficiant d'un différé de paiement non-conforme aux usages courants ont fait l'objet d'une actualisation.

Les dettes comprises dans le plan de continuation de la société par jugement du 27 septembre 2006 dont l'étalement est prévu sur 10 ans ont fait l'objet d'une actualisation sur la durée restante au 31 décembre 2012, soit 3.75 ans. Le taux d'actualisation retenu est égal i) au taux OAT du 31 décembre 2012 (1.98%) auquel s'ajoute ii) une prime de risque (2%), soit un taux global de 3.98%.

La dette contractée vis-à-vis du bailleur, dans le cadre des négociations de restructuration de la dette réalisées en 2010, a été remontée en dette à long terme et fait l'objet d'un plan de remboursement jusqu'en 2021. Le taux d'actualisation retenu est égal i) au taux OAT du 31 décembre 2012 (1.98%) auquel s'ajoute ii) une prime de risque (2%), soit un taux global de 3.98%.

Les dettes comprises dans le plan CCSF de la société ont fait l'objet d'une actualisation sur la durée restante au 31 décembre 2012. Le taux d'actualisation retenu est égal au taux OAT 10 ans du 31 décembre 2012, soit 1.98%.

L'effet de l'actualisation se traduit au 31 décembre 2012 par une charge financière globale de 429 K€.

Impôts différés. — Les impôts différés résultent :

- des différences temporaires existant entre le résultat comptable et le résultat fiscal (méthode étendue) ;
- des retraitements pratiqués en consolidation ;
- des déficits fiscaux dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices fiscaux futurs est possible.

Les impôts différés sont calculés, selon la méthode du report variable, en tenant compte de l'évolution connue du taux d'imposition à la date de clôture. Le taux utilisé pour la France au 31 décembre 2012 est 33 1/3%.

L'actif d'impôt différé est normalement déterminé sur la seule base des déficits fiscaux susceptibles de s'imputer sur les résultats prévisionnels des deux prochains exercices pondéré d'un coefficient de 80% pour tenir compte du caractère incertain de cet exercice de prévision. Au 31 décembre 2012, la société AUGROS COSMETIC PACKAGING clôture son troisième exercice bénéficiaire consécutif. Compte tenu des prévisions faites en janvier 2013 pour les années 2013 et 2014, il a été décidé d'activer un actif d'impôt différé pour 693 K€.

Le carnet de commande d'AUGROS CP est en croissance de 30% au 20 Mars 2013 par rapport au carnet à la même date l'an passé, ce qui conforte les options retenues dans l'élaboration des budgets.

Les impôts différés issus des différences temporelles ainsi que de l'ensemble des retraitements et des éliminations de consolidation ne sont pas calculés du fait de leur poids non significatif et de la prépondérance des déficits fiscaux reportables.

Provisions. — Des provisions sont constatées lorsque leur objet est nettement précisé à la clôture de l'exercice ou avant l'établissement des comptes et qu'elles peuvent être évaluées de manière raisonnable. Ce poste enregistre l'ensemble des provisions comptabilisées par les sociétés du Groupe et les provisions éventuelles découlant des retraitements obligatoires ou optionnels de consolidation. Les provisions pour litiges font l'objet d'une analyse au cas par cas.

Engagements sociaux. — La norme IAS 19 précise les règles de comptabilisation des avantages consentis au personnel (à l'exception des rémunérations en actions qui relèvent de l'IFRS 2).

Les avantages à court terme (salaires, congés payés, contributions sociales, intéressement...) font l'objet d'une comptabilisation en « charges à payer » figurant au passif du bilan sous la rubrique « Dettes sociales et fiscales ».

Les avantages postérieurs à l'emploi correspondent aux indemnités de fin de carrière des salariés. L'évaluation de ces indemnités est réalisée sur l'hypothèse d'un départ volontaire du salarié. Les écarts actuariels sont enregistrés au compte de résultat. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- utilisation de la méthode rétrospective des unités de crédits projetées ;
- taux annuel d'actualisation : 1.98% ;
- taux annuel de progression des salaires : 0,50% ;
- taux annuel de turn-over : 10% jusqu'à 49 ans, 0% au-delà ;
- taux de charges sociales : 40%
- table de mortalité : TF 00-02 ;
- âge de départ à la retraite : 65 ans.

Stock options et bons de souscriptions. — Aucune nouvelle option n'a été octroyée au cours de l'exercice. Aucune option n'a été levée au 31 décembre 2012.

Les principales caractéristiques de ce plan sont les suivantes :

Type	Date de souscription	Nombre de titres	Prix d'exercice	Exercable à partir du
Options	01/07/2004	28 560	7,44 €	01/07/2008
Soit 28 560 options				

Le directoire, en date du 1^{er} juillet 2004 a octroyé, suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2004, 28 560 stocks options supplémentaires à des cadres dirigeants du Groupe Augros Cosmetic Packaging. Le délai d'exercice fixé au 30/06/2012 ayant expiré, ces options sont désormais caduques.

Information sectorielle. — Augros CP ne publie pas d'information sectorielle dans la mesure où la société est organisée autour d'une activité principale et intervient exclusivement sur le territoire national. Cette activité recouvre plusieurs domaines, mais au niveau de la gestion et du management, ces domaines sont traités comme un seul secteur d'activité.

4. Notes sur le bilan et le compte de résultat.

4.1 Variation des immobilisations et des amortissements.

4.1.1 Immobilisations incorporelles :

Variations des immobilisations incorporelles

(En milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2012			Valeurs brutes
	Valeurs brutes	Augmentation	Diminution	Transferts et autres	
Frais d'établissement					
Frais de R&D					
Concessions, brevets	252	12			264
Goodwill (fonds commercial)	445				445
Autres immobilisations incorporelles					
Total des immobilisations incorporelles	697	12			709

Variations des amortissements et provisions

(En milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2012			Cumul amortissements
	Cumul amort.	Dotations	Reprises	Sorties et transferts	
Frais d'établissement					
Frais de R&D					
Concessions, brevets	-163	-22			-185
Goodwill (fonds commercial)	-201				-201
Autres immobilisations incorporelles					
Total des amortissements incorporelles	-365	-22			-386

(En milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2012
Valeur nette	332	323

4.1.2. Immobilisations corporelles :

Variation des immobilisations corporelles

(En milliers d'euros)	31/12/2011		31/12/2012		
	Valeurs brutes	Augmentation	Diminution	Transferts et autres	Valeurs brutes
Terrains					
Constructions	179				179
Installations techn, matériel et outillage	11 558	45			11 603
Autres immobilisations corporelles	1 883	51			1 933
Actif démantèlement					
Immobilisations corporelles en cours	92	169	-56		205
Total des immobilisations corporelles	13 712	265	-56		13 922

Variation des amortissements et provisions

(En milliers d'euros)	31/12/2011		31/12/2012		
	Cumul amort.	Dotations	Reprises	Transferts et autres	Cumul amortissements
Amortissements / provisions constructions	-152	-2			-154
Amortissements / provisions installations tech, matériels et outillages	-9 719	-338			-10 057
Autres immobilisations corporelles	-1 726	-42			-1 768
Total des amortissements corporels	-11 598	-382			-11 980

(En milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2012
Valeur nette	2 114	1 943

Les immobilisations corporelles comprennent des crédits baux et des biens en location financement pour :

(En milliers d'euros)	Montant
Crédits baux :	
Installations techniques, matériels et outillages	4 800
Locations financement :	
Installations techniques, matériels et outillages	1 967
Total	6 767

Les sorties d'amortissements sont consécutives à des cessions d'actifs ou des sorties de matériels obsolètes.

Les amortissements d'immobilisations corporelles comprennent les crédits baux et des éléments en location financement pour :

(En milliers d'euros)	Montant
Crédits baux	
Installations techniques, matériels et outillages	4 464
Locations financement :	
Installations techniques, matériels et outillages (amortissements)	1 367
Total	5 831

4.1.3. Actifs financiers non courants :

(En milliers d'euros)	31/12/2012			31/12/2011
	Augmentation	Diminution	Transferts et autres	Valeurs brutes
Titres de participation				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1			205
Total actifs financiers non courants	1			205

4.1.4. Actif d'impôts différés : L'actif d'impôt différé est normalement déterminé sur la seule base des déficits fiscaux susceptibles de s'imputer sur les résultats prévisionnels des deux prochains exercices pondéré d'un coefficient de 80%. Au 31 décembre 2012, le total d'impôt différé actif activé est de 693 K€

4.2 Actifs courants :

4.2.1. Stocks :

(En milliers d'euros)	31/12/2012			31/12/2011
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette
Stocks matières premières	394	126	268	310
Stocks autres approvisionnements	283		283	282
Stocks en cours	913	613	300	288
Stocks produits finis	318	289	29	67
Total	1 908	1 028	881	947

4.2.2. Clients et autres débiteurs :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Fournisseurs, avances et acomptes versés		
Clients et comptes rattachés	3 148	2 694
Autres créances	574	319
Charges constatées d'avance	8	6
Total	3 731	3 019

4.2.3. Impôts exigibles : Il s'agit des impôts courants (TVA, autres impôts...) pour 91 K€.

4.2.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie : la trésorerie du Groupe, hors découverts bancaires et comptes banques créditeurs de 1K€, s'élève à 499 K€ au 31 décembre 2012 contre 353 K€ au 31 décembre 2011.

4.3 Passifs courants et non courants :

4.3.1. Dettes financières :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	-1 an	De 1 à 5 ans	+ 5 ans	Rappel 31/12/2011
Dettes financières	4 838				5 086
Plan de continuation	3 612	561	2 145	905	3 877
Dettes CCSF	356	209	147		550
Bailleur post plan	666	58	321	287	657
Emprunts (CB et loc. financières)	0				0
Divers	204	204			2
Ligne de crédit					
Dépôts et cautionnements					
Dettes rattachées à des participations					
Intérêts courus					
Avances					
Dettes d'affacturage (mobilisation des créances)	3 085	3 085			2 399
Participation des salariés	12	12			12
Total	7 935	4 129	2 613	1 192	7 497

L'endettement auprès des établissements de crédit comprend les éléments suivants :

(En milliers d'euros)	Montant
Crédits-baux	
Locations financières	
Total	0 K€

4.3.2. Provisions :

(En milliers d'euros)	Montant au début d'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Montants utilisés	Montants non utilisés	
Provisions pour risques :					
Provisions pour litiges et risques divers	601		418		182
Provisions pour charges :					
Indemnités de fin de carrière	606	205			811
Total	1 207	205	418	0	993

4.4 Chiffre d'affaires : le groupe Augros ne publie pas d'information sectorielle dans la mesure où il est organisé autour d'une activité principale (conception et production et décoration de parfum, principalement en matières plastiques).

4.4.1. Par zone géographique :

(En milliers d'euros)	31/12/2012	% du CA	31/12/2011	% du CA
France	9 868	67%	10 275	61%
Export	4 908	33%	6 521	39%
Total	14 776	100%	16 796	100%

4.5 Autres produits et charges opérationnels.

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Produits excep. sur opérations de gestion	241 (1)	242
Produits excep. sur exercices antérieurs	26	
Produits sur cession d'immobilisations		
Autres produits exceptionnels		
Reprise exceptionnelle/provisions exceptionnelles	418 (2)	155
Total des autres produits opérationnels	685	397
Charges except. sur opérations de gestion	-524 (3)	-332
Charges except. sur exercices antérieurs	-16	
VNC immobilisations cédées		
Autres charges exceptionnelles		
Dotations exceptionnelles	-205	-95
Total autres charges opérationnelles	-745	-427
Autres produits et charges opérationnels	-59	-29
<i>(1) Produits sur abandons de créances (non encaissés)</i>	120	
<i>(1) Régularisations de soldes de tiers (non encaissés)</i>	147	
<i>(2) Reprise de provisions sur litiges divers</i>	418	
<i>(3) Charges sur litiges divers (décaissés)</i>	427	
<i>(3) Charges exceptionnelles diverses (dont 112K€ décaissés)</i>	113	

4.6 Résultat financier.

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Reprises sur provisions R&C financiers		
Gains de change	8	37
Autres produits financiers	14	14
Total produits financiers	22	51
Dotations aux provisions R&C financiers		
Dotation sur titres		
Charges d'intérêts (dont coût affacturage : 48K€ en 2012 vs 67K€ en 2011)	-63	-91
Pertes de change		
Autres charges financières (1)	-429	-355
Total charges financières	-492	-446
Résultat financier	-471	-396
<i>(1) actualisation de la dette RJ + CCSF + bailleur post plan</i>	-429	

4.7 Résultat net consolidé – Compte tenu des éléments qui précèdent, le résultat net est bénéficiaire pour 551 K€ part du groupe.

5. Autres informations

5.1 Engagements hors bilan :

Sûretés réelles (TTC) :

(En milliers d'euros)	Échéances restant dues TTC	
	31/12/2012	31/12/2011
Cautions sur locations immobilières		
Alençon : bail ferme de 10 ans échéance 19/12/2014	892	1 337
Le Theil : bail ferme de 11 ans et 11 mois échéance 26/05/2014	616	1 027

5.2 Nantissement fonds de commerce :

(En milliers d'euros)	Montant initial	31/12/2012	31/12/2011
Augros CP	360	81	151

5.3 Personnel :

5.3.0. Effectifs :

Effectifs répartis par pays inscrits en fin de période :

	31/12/2012	31/12/2011
France	180	182
Etats-Unis		
Total	180	182

Effectifs répartis par catégories en fin de période :

	31/12/2012	31/12/2011
Cadres	15	14
Agents de maîtrise	24	24
Ouvriers / employés	141	144
Total	180	182

5.3.1 Charges de personnel :

	31/12/2012	31/12/2011
Rémunération	4 253	4 658
Charges sociales	1 664	1 793
Total	5 917	6 451

5.4 Transactions avec les parties liées.

- La société Augros Cosmetic Packaging est détenue directement et indirectement à hauteur de 79.03% par la famille Bourgine, à hauteur de 20.13% par l'actionariat public et enfin à hauteur de 0.84% en auto-détention.
- Les transactions avec la filiale AUGROS INC ne présentent pas un caractère significatif.
- Les rémunérations et indemnités versées aux membres du Directoire au titre de l'exercice 2012 se sont élevées à 144 K€.
- Les indemnités versées aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2012 se sont élevées à 6 K€.
- Les avantages à court terme dont bénéficient les mandataires sociaux sont constitués par des avantages en nature liés aux véhicules de fonction.
- Les indemnités de fin de carrière des mandataires sociaux (déterminées selon les modalités décrites dans la partie Engagements sociaux) et s'élèvent à 49 K€ à fin 2012.
- Les mandataires sociaux ne disposent pas d'avantages postérieurs à l'emploi ni d'autres avantages à long terme.
- Aucun paiement en actions n'a été réalisé.
- Dans le cadre de la restructuration du passif RJ 10 ans négociée sur 2010, M. Didier Bourgine a procédé au rachat du solde restant dû de la créance de la banque Natixis d'une valeur de 456 K€ dans les comptes d'Augros Cosmetic Packaging. Le plan de remboursement suit le même régime que celui de la communauté bancaire du passif RJ, à savoir jusqu'en 2021.

Honoraires des commissaires aux comptes.

	Cabinet AUDITOR				Cabinet EXPONENS			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit								
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	27 K€	27 K€	100%	100%	27 K€	27 K€	100%	100%
- Filiales intégrées globalement								
<input type="checkbox"/> Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur								
- Filiales intégrées globalement								
<i>Sous-total</i>	27 K€	27 K€	100%	100%	27 K€	27 K€	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
<input type="checkbox"/> Juridique, fiscal, social								
<input type="checkbox"/> Autres								
<i>Sous-total</i>								
TOTAL	27	27	100%	100%	27	27	100%	100%

Cours des devises.

Taux des devises retenus	Année 2012 Taux moyen	31/12/12 Taux de clôture
Dollar US vs EUR	0,7781	0,7573

Source : <http://www.oanda.com/convert/fxhistory>

Preuve d'impôt.

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net (100%)	551	380
Charge d'impôt	-693	-4
Résultat net taxable	-142	376
Taux d'impôt normal %	33,33%	33,33%
Charge d'impôt théorique (A)	-47	-125
Différences temporaires		
Différences permanentes		
Incidences des distorsions social / fiscal (B)	0	0
Retraitements sans incidence d'impôt		
Elimination des dividendes internes		
Elimination des provisions internes sur titres		
Elimination des plus ou moins values internes sur titres		
Ecarts d'évaluation sur titres et incorporels		
Autres éliminations sans incidences d'impôt		
Amortissement des écarts d'acquisition		
Ecart plus values sociales / consolidées		
Incidence des écritures de consolidation (C)	0	0
Impôts sur distributions		
Résultats taxés au taux réduit		
Imputation des reports déficitaires et ARD		
Crédits d'impôt et autres imputations		
Déficits créés sur l'exercice		
Activation des reports déficitaires	-693	
Actualisation des impôts différés		
Limitation des impôts différés		
Incidence de situations fiscales particulières (D)	-693	0
Incidence de la var du taux d'impôt (E)		
Ecart entre impôt théorique et impôts comptabilisés (A+B+C+D+E)	-740	-125
Incidence différence taux d'imposition		
Impôts différés non activés	47	125
Résultat GIE et SCI		
Sociétés étrangères		
Impôts forfaitaires		
Intégration fiscale		
Reprise provision/impôts comptable en social		
Contrôle fiscal		
Ecarts	47	125
Charge d'impôt réelle	-693	0

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Société anonyme au capital de 2 283 933 euros

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **AUGROS COSMETIC PACKAGING SA** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les contrôles réalisés sur la quantification et la valorisation des stocks ont consisté, notamment à participer à l'inventaire physique et à apprécier les éléments retenus dans la formation du prix de revient. La méthode de valorisation a été validée.
- Dans le cadre de la continuité d'exploitation, nous avons analysé le plan d'affaires établi par la direction. Nous nous sommes assurés de la cohérence des informations transmises à partir de l'appréciation par la direction de sa situation économique et financière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 16 avril 2013

Les commissaires aux comptes

EXPONENS Audit



Nathalie LUTZ
Associée

AUDITOR CONSEIL



Simonetta CRINELLA
Associée

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 2 283 933 €
Siège social : Z.A. du Londeau, Rue de l'Expansion, CERISE, 61000 ALENCON
592 045 504 R.C.S. ALENCON

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.225-68 du code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil de surveillance au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012,
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

1. Préparation et organisation des travaux du conseil de surveillance

AUGROS COSMETIC PACKAGING est une société anonyme de type « moderne » dotée d'un directoire et d'un conseil de surveillance.

1.1 Composition du conseil

Votre conseil de surveillance est composé de 4 membres. La liste des membres du conseil incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, est la suivante:

- Monsieur Jacques Bourgine en qualité de Président
- Madame Geneviève Bourgine en qualité de vice Président du Conseil
- Madame Catherine Bourgine Boucher en qualité de membre du conseil de surveillance
- Monsieur Tony Heude en qualité de membre du conseil de surveillance

Les règles de fonctionnement du conseil de surveillance ont été fixées par décision du conseil en date du 30 janvier 2002.

1.2 Convocations des membres du conseil

Les membres du conseil de surveillance ont été convoqués conformément aux statuts.

Conformément à l'article L.823-I7 du code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes annuels. ^

1.3 Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice écoulé, votre conseil de surveillance s'est réuni 6 fois.

L'agenda des réunions du conseil a été le suivant :

- 30 Janvier 2012
- 1^{er} février 2012
- 3 avril 2012
- 28 septembre 2012
- 21 octobre 2012
- 29 octobre 2012.

1.4 Information des membres du conseil de surveillance

Tous les mois, les membres du conseil de surveillance sont informés par le Président du Directoire :

- Du reporting arrêté à la fin du mois précédent
- De l'endettement net courant
- Des perspectives du marché.

En séance de conseil de surveillance, d'autres documents complémentaires portant sur l'ordre du jour sont communiqués aux membres du conseil.

En dehors des séances, les membres du conseil de surveillance sont individuellement informés et consultés par le président ou le président du directoire sur toute opération ou événement relevant de la compétence du conseil susceptible d'avoir une incidence sur la situation ou l'activité de la société, ou sur son management.

1.5 Tenue des réunions

Les réunions du conseil de surveillance se déroulent, en général, au siège social.

Les principales décisions qui ont été adoptées au cours de l'exercice écoulé ont été les suivantes:

- Rémunération des membres du Conseil de surveillance.



1.6 Procès verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du conseil de surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous les membres.

2. Procédures de contrôle interne

Notre société a mis au point des procédures de contrôle interne en vue :

- d'assurer une gestion comptable et financière rigoureuse
- d'assurer la maîtrise des risques liés à notre profession (environnement inclus)
- de veiller à ce que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux actionnaires reflètent avec sincérité et rigueur la situation de la société,
- d'assurer que chaque chaîne de commande soit contrôlée en permanence et que les engagements vis-à-vis des tiers soient signés par les décideurs compétents.

Ainsi les principaux objectifs du contrôle interne sont les suivants:

- identifier, prévenir et maîtriser les risques potentiels majeurs liés à l'activité de la société;
- S'assurer que les opérations sont réalisées en conformité avec la réglementation comptable en vigueur ;
- S'assurer de la qualité de l'information comptable et financière à chaque stade du cycle de traitement des données;
- S'assurer que les états financiers produits sont le reflet de l'activité de l'entreprise.

Comme tout système de contrôle, le contrôle interne ne peut cependant fournir une garantie absolue que tous les risques soient totalement éliminés.

Le contrôle interne mis en œuvre repose sur l'organisation, la méthodologie et les procédures suivantes :

2.1 Organisation générale du contrôle interne

2.1.1 -Les acteurs

Le management opérationnel est assuré par le directoire composé, pour l'exercice 2012, de Monsieur Didier Bourguin en tant que Président et de Monsieur Claude Philippon en tant que membre du Directoire.

- Un comité « stratégique » est constitué des directeurs des deux branches de la société, du directeur commercial, du directeur technique et R&D, du directeur industriel, et du Président du directoire. Ce comité se réunit deux fois par an afin de mettre au point les objectifs principaux dans le cadre de la stratégie de l'entreprise.
- Un comité de direction mensuel, branche par branche, se réunit une fois par mois, afin de présenter les résultats mensuels de l'établissement concerné sous les angles commerciaux, techniques, industriels, qualité et financiers aux membres du directoire.
- Au niveau de chaque établissement secondaire, la direction opérationnelle est déléguée à une

direction présente sur chaque site qui se fait le garant de la bonne application des procédures internes définies par la société.

2.1.2 -Référentiel utilisé

Il n'existe pas de manuel formalisé de procédures de contrôle interne.

Toutefois, l'établissement d'Alençon ayant été certifié ISO 9001(V2000), un manuel qualité comportant l'ensemble des procédures a été établi et est utilisé pour l'ensemble de la société.

Ainsi, l'ensemble des objectifs de notre contrôle interne a déjà fait l'objet d'un traitement dans le cadre de la qualité.

2.2 Mise en œuvre du contrôle interne

Les principaux risques identifiés au sein de notre société sont les suivants:

4

Nature de risque	Risque	Commentaires
EXTERIEURS	Risques souverains, politiques, attentats ou guerres	La société n'exerce pas d'activité sur des territoires identifiés à risques
	Evolution de la réglementation	La société est informée quotidiennement par les syndicats de l'industrie de la plasturgie des éventuelles modifications concernant la réglementation en vigueur. Une application immédiate après validation de la direction s'en suit.
OPERATIONNELS	Gestion des ressources humaines	La gestion des ressources humaines est confiée localement à un responsable qui s'assure que toute embauche fait l'objet d'un contrat de travail établi conformément aux réglementations en vigueur
	Travail clandestin	Toute embauche d'une personne de nationalité étrangère fait l'objet d'une procédure particulière: -photocopie des papiers d'identité -contrôle et validation de la carte de séjour auprès de la préfecture
	Requalification du contrat de mission en contrat à durée indéterminée	Tout contrat de mission de travail temporaire doit être signé par le salarié concerné au risque de voir son contrat requalifié par voie de justice en CDI. Le personnel de chacun de nos établissements a été sensibilisé à ce risque et doit mettre en place des mesures pour y remédier: -les acomptes et les paies ne sont distribués qu'après signature des contrats -les contrats demeurant non signés sont envoyés par courrier à leurs bénéficiaires
	Sécurité des personnes	Tous les établissements soumis à cette obligation ont en leur sein un CHSCT qui veille à la bonne application des règles d'hygiène et de sécurité des différents postes de travail concernés par l'entreprise. Un document unique recensant l'ensemble des risques professionnels identifiés est tenu à jour au niveau de chaque site. Ce document présente les risques identifiés par poste de travail ainsi que les mesures prises par la direction pour y faire face.
	Créances impayées	La société a adopté comme axe stratégique de développement le partenariat avec les principaux donneurs d'ordre mondiaux de la parfumerie et des cosmétiques. En conséquence, elle n'a pas eu, à ce jour, à faire face à des difficultés de recouvrement ou de créances impayées, de montant significatif. Toutefois, pour tout nouveau client potentiel ne faisant pas partie des principaux acteurs du secteur, une demande de renseignements commerciaux peut être émise auprès de partenaires financiers spécialisés,
RISQUES METIER	Gestion d'un métier à la commande	La société du groupe opère en tant que développeur et producteur de solutions technologiques spécifiques à chaque produit et pour chaque client. Des procédures d'acceptation, de validation et de réalisation de tout nouveau contrat ont ainsi été mises en place. Elles couvrent notamment la prise de position commerciale en terme d'acceptation préalable à toute décision de prise de commande. Elles visent à couvrir les risques technologiques, la rentabilité commerciale escomptée et les moyens (techniques, industriels et humains) à mettre en œuvre pour réaliser la production. Le développement technique et industriel du nouveau contrat fait l'objet d'une procédure de revue de contrat qui décrit, étape par étape le rôle de chacun afin de garantir le bon déroulement du développement du nouveau projet jusqu'à sa réalisation industrielle. Il affine également le processus de production complet qui sera utilisé, le coût de revient prévisionnel du produit à réaliser et l'enveloppe des investissements nécessaires au projet. L'ensemble des sous traitants et
DES PERSONNES	Risque social	Le groupe n'est pas exposé à des risques sociaux autres que ceux pouvant intervenir dans la vie normale des entreprises.
JURIDIQUES	Propriété intellectuelle	En termes de propriété intellectuelle, la société AUGROS CP détient toutes les marques et brevets qui ont été déposés auprès des organismes compétents.
	Responsabilité civile	En tant qu'entreprise industrielle, une couverture a été souscrite auprès d'une compagnie d'assurance pour l'ensemble de nos sites. Les risques couverts concernent tant l'exploitation que les éventuels incidents de production.

2.3 Elaboration et traitement de l'information comptable et financière

AUGROS CP SA est une société cotée à l'Euronext compartiment C. A ce titre, elle est soumise aux obligations de publications de comptes semestriels et annuels audités ainsi qu'à la publication trimestrielle de son chiffre d'affaires à l'attention des autorités de marché, du tribunal de commerce et des actionnaires. *

La liste nominative des actionnaires de la société avec leurs adresses et le nombre d'actions détenues par eux, est mise à jour au moins une fois par an au moment de l'assemblée générale ordinaire et est disponible à première demande des investisseurs.

En outre, plusieurs procédures d'élaboration de l'information comptable et financière ont été mises en place tout au long de l'année, en particulier le Conseil de Surveillance et le Directoire reçoivent et analysent les informations suivantes:

- un tableau de bord mensuel (reporting) d'activité commerciale est établi au plus tard 5 jours (ouvrés) après la fin du mois concerné, indiquant les principales données économiques et commerciales sur l'activité des sociétés du groupe, faisant notamment apparaître les indicateurs et informations suivants :
 - ✓ Chiffre d'affaires,
 - ✓ Enregistrement de commandes,
 - ✓ Carnet de commandes.
- un tableau de bord mensuel (reporting) sous forme de compte d'exploitation est établi au plus tard 15 jours (ouvrés) après la fin du mois concerné, indiquant les principales données financières des sociétés du groupe, faisant notamment apparaître les indicateurs et informations suivants:
 - ✓ Marge brute,
 - ✓ Résultat d'exploitation,
 - ✓ Résultat net,
 - ✓ Marge brute d'autofinancement,
 - ✓ Investissements industriels,
- la liste à jour des actionnaires de la société avec leur adresse et le nombre d'actions détenues par eux, au moins une fois par an au moment de l'assemblée générale ordinaire et en outre à première demande des investisseurs,
- au moment de son approbation par le Conseil de surveillance, le budget prévisionnel de la société et de ses filiales pour l'année à venir incluant un budget d'investissements et son financement, ainsi que, le cas échéant, une actualisation du business plan.
- Un business plan stratégique à 3 ans est établi au plus tard au mois de janvier de chaque année. Il intègre en plus de la partie chiffrée (Comptes de résultat et tableau de financement, évolution de la dette nette, détail des investissements industriels) des commentaires détaillant la stratégie du groupe au cours des trois années à venir.

Le budget annuel ainsi que le plan stratégique à trois ans sont validés à deux niveaux:

- au niveau de chaque établissement, le budget et le plan sont présentés aux membres du comité

stratégique pour validation,

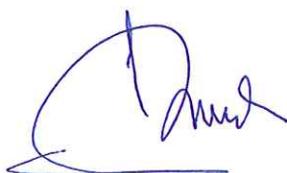
- le budget et le plan définitifs sont approuvés par le conseil de surveillance dans le cadre d'une des réunions trimestrielles faisant l'objet d'un ordre du jour exceptionnel intégrant ce point.

2.4 Appréciation de l'adéquation des procédures de contrôle interne

Aucune appréciation de l'adéquation des procédures de contrôle interne au regard des objectifs précisés par la société, de leur correcte application et de leur efficacité n'a pu être réalisée. En effet, l'instauration de la procédure d'évaluation a été retardée par l'installation d'un nouveau logiciel de gestion et par la période de redressement judiciaire qu'a connue la société au cours de l'année 2006. Cette procédure est en cours de mise en place et les résultats en seront connus sur les prochains exercices. Pour l'exercice 2012, la société, compte tenu de ce qui précède, n'a pas pu se conformer au cadre de référence proposé par l'AMF à l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Fait à Alençon, le 30 mars 2013.

Le Président du conseil de surveillance



AUGROS COSMETIC PACKAGING

Société anonyme au capital de 2 283 933 euros

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la société AUGROS COSMETIC PACKAGING

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société AUGROS COSMETIC PACKAGING et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Scv ⁷⁵ *ML*

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du Conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 16 avril 2013

Les commissaires aux comptes

EXPONENS Audit



Nathalie LUTZ
Associée

AUDITOR CONSEIL



Simonetta CRINELLA
Associée

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 2 283 933 €
Siège social : ZA du Londeau, Rue de l'Expansion, CERISE, 61000 ALENCON
592 045 504 RCS Alençon

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2012

Conformément à l'article 221-1-2 du règlement général de l'AMF, les honoraires des contrôleurs légaux chargés de contrôler les comptes de l'émetteur sont présentés dans les tableaux suivants :

	Cabinet AUDITOR				Cabinet EXPONENS			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit								
. Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
'- Emetteur	27 K€	27 K€	100%	100%	27 K€	27 K€	100%	100%
'- Filiales intégrées globalement								
. Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
'- Emetteur								
'- Filiales intégrées globalement								
<i>Sous-total</i>	27K€	27 K€	100%	100%	27K€	27 K€	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
. Juridique, fiscal, social								
. Autres								
<i>Sous-total</i>								
Total	27	27	100%	100%	27	27	100%	100%

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Société Anonyme au capital de 2 283 933 euros

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L.225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directoire. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

AUGROS COSMETIC PACKAGING SA

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées Exercice clos le 31 décembre 2012

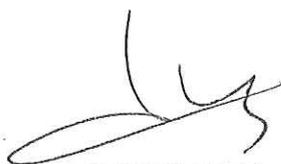
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à quatre cent soixante dix neuf mille et trente euros (479 030 euros) avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude de montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L.225-115 4° du code de commerce.

Fait à Paris, le 16 avril 2013

Les commissaires aux comptes

EXPONENS Audit



Nathalie LUTZ
Associée

AUDITOR CONSEIL



Simonetta CRINELLA
Associée

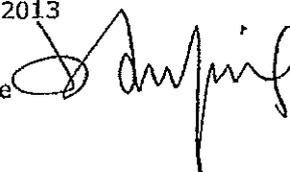


Relevé du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature versés aux cinq personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à quatre cent soixante dix neuf mille et trente euros (479 030 euros).

Fait à Alençon, le 4 avril 2013

Le Président du Directoire



Augros Cosmetic Packaging

ZA du Londeau
Rue Expansion - Cerisé
61000 ALENCON

Tél. : +33 2 33 81 72 00

Fax. : +33 2 33 28 80 83

ASSEMBLEE GENERALE DU 3 JUIN 2013

PROJET DE RESOLUTIONS

Du ressort de l'Assemblée Générale ordinaire

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 686 481,26 euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, s'élevant à 56.648 € et correspondant théoriquement à un impôt sur les sociétés de 18.883 €

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Directoire, au Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 686 481,26 euros intégralement au poste «report à nouveau».

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes, sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 225-86 et suivants du Code de commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à répartir annuellement entre les membres du Conseil de Surveillance à 6 000 euros pour l'exercice en cours et les exercices suivants jusqu'à intervention d'une nouvelle décision.

Du ressort de l'Assemblée Générale extraordinaire

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire et des Commissaires aux Comptes, délègue dans le cadre de l'article L 225-129-6 du Code du commerce, au Directoire tous pouvoirs à l'effet de procéder à l'émission en une ou plusieurs fois, d'actions de la Société à souscrire en numéraire, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés adhérant à un plan d'épargne entreprise et/ou à un plan partenarial d'épargne salariale, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-18 du Code du travail.

L'Assemblée Générale fixe le plafond maximum d'augmentation de capital résultant de l'ensemble des émissions d'actions pouvant être réalisées en vertu de la présente délégation à un montant nominal de 68 518 euros soit 3 % du capital social.

L'Assemblée Générale décide que le prix d'émission des actions ne pourra pas être supérieur à la moyenne des cours cotés des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription ni inférieur de plus de 20% à cette moyenne ou de 30% lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan est supérieure ou égale à 10 ans, conformément à l'article L.3332-19 du Code du travail.

Tous pouvoirs sont donnés au Directoire à l'effet de réaliser l'augmentation ou les augmentations de capital faisant l'objet de la présente autorisation, d'en arrêter les modalités et conditions et notamment fixer le prix d'émission et de clôture des souscriptions, de constater la réalisation de l'augmentation de capital et de procéder à la modification corrélative des statuts;

D'une manière générale, le Directoire prendra toutes mesures et remplira toutes formalités nécessaires à la réalisation de ces augmentations de capital.

L'autorisation ainsi conférée au Directoire est valable pour une durée de vingt six (26) mois à compter de la date de la présente assemblée.

Du ressort de l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire

Septième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement de toutes formalités au greffe du tribunal de commerce.



ATTESTATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait le 29 mars 2013, à Alençon



Didier BOURGINE

Président du Directoire

AUGROS COSMETIC PACKAGING

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 2 283 933 €
Siège social : ZA du Londeau, Rue de l'Expansion, CERISE, 61000 ALENCON
592 045 504 RCS Alençon